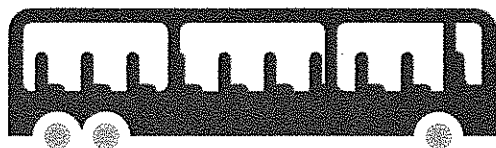
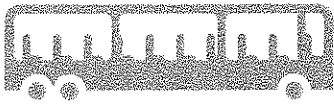


Transports Scolaires Année 2017-2018



Inscrivez vous en ligne sur
www.transdev-rai.fr rubrique Saônibus
à partir du 29 mai 2017





Comment s'inscrire?

BUS



Votre enfant réside et est scolarisé* dans l'une des communes suivantes :

Ambérieux-en-Dombes / Ars-sur-Formans / Beauregard / Civrieux / Fareins / Frans / Massieux / Misérieux / Parcieux / Rancé / Reyrieux / Saint-Bernard / Saint-Didier-de-Formans / Saint-Jean-de-Thurigneux / Sainte-Euphémie / Savigneux / Toussieux / Trévoux / Villeneuve

*La desserte en transports scolaires n'est garantie que pour les établissements de rattachement définis par la carte scolaire. Les élèves de primaire ne sont admis qu'en fonction des places disponibles



Inscrivez vous en ligne via le site www.transdev-rai.fr rubrique Saônibus

Inscription du 29 mai
au 13 juillet 2017



Une fois votre inscription effectuée, vous devrez vous acquitter des frais de dossier et transmettre les éventuelles pièces justificatives auprès de :

TRANSDEV RAI - 340 rue Ampère - 69730 GENAY

Les modalités de règlement seront détaillées sur le site d'inscription en ligne. Les frais de dossier s'élèvent à 30 euros pour un enfant, 20 euros pour le deuxième enfant, et 10 euros supplémentaires à partir du troisième.

Les inscriptions des enfants d'une même famille doivent être réalisées ensemble pour bénéficier de la dégressivité des frais de dossiers, même si les établissements scolaires sont différents.

Les cartes de transports scolaires seront remises à la rentrée par l'établissement scolaire pour les inscriptions et règlements effectués **avant le 13 juillet 2017**. Au delà de cette date, une pénalité de retard de 50 euros pourra être appliquée et la carte ne sera pas délivrée pour la rentrée.

Pour tous renseignements sur les horaires et les arrêts, contactez :

- La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée - 04 74 08 97 66 - www.ccdsv.fr
- Les Autocars Maisonneuve - 04 74 66 32 66 - www.maisonneuve.net